

y-schmidt@orange.fr

De : <mt.darold@libertysurf.fr>
Date : mercredi 22 juillet 2015 13:31
À : "Dominique LESTYNEK" <dominique.lestynek@wanadoo.fr>; "Jean-Baptiste Casenave" <jbcasenave@hotmail.com>; "Yves SCHMIDT" <y-schmidt@orange.fr>; "RogerLévy" <roger.levy.vins@wanadoo.fr>
Objet : Fwd: parc de Cazalet

ci joint le mail adressé ce jour suite aux diverses observations et aux mentions de réf fournies par Yves, à qui je laisse le soin de le transmettre aux présidents de syndicats et comités de quartier ou d'en indiquer sa présence sur le site de la fédération.

Amicalement
Jacques

----- Mail transféré -----

De: "mt darold" <mt.darold@libertysurf.fr>
À: "Franck Raynal" <franck.raynal@mairie-pessac.fr>, "lemaire" <lemaire@mairie-pessac.fr>
Cc: "Fabien Leroy" <fabien.leroy@mairie-pessac.fr>, "Marc Muret" <marc.muret@mairie-pessac.fr>
Envoyé: Mercredi 22 Juillet 2015 13:27:18
Objet: parc de Cazalet

objet: parc de Cazalet, ref FscP-2015-17, le 22 juillet 2015

Monsieur le Maire,

Tout d'abord nous vous remercions de la transmission du rapport d'expertise du château d'eau de Cazalet, permettant une bonne évaluation de la situation de ce bâtiment, et justifiant en un premier temps l'extension du périmètre de protection tel que vous le proposez.

Nous nous y sommes rendus ce mardi 21 juillet avec des représentants du syndicat de quartier de France-Alouette dont l'attachement à ce lieu et à ses éléments constitutifs a pour origine l'action déterminante qu'il a menée pour obtenir la sauvegarde de ce site, château et parc, Alain de Wailly et des membres de l'association des moulins de Gironde.

Nous avons pu ainsi constater cette situation et entendre les différentes suggestions dont celle du quartier de France-Alouette que nous partageons en ce qui concerne la demande de report de la démolition afin de pouvoir examiner d'ici fin septembre des solutions alternatives à celle-ci en lien avec des entreprises spécialisées dans ce type de maçonnerie et ce qui s'est fait ailleurs notamment au parc de Majolan à Blanquefort.

En ce qui concerne le travail de mémoire tant de ce bâtiment et de son architecture de type "rocaille" (typique de la 1er moitié du 20e siècle) que de l'ancienne éolienne et de la noria, la fédération est bien sûr partie prenante, ce parc de Cazalet étant un élément tout à la fois du patrimoine pessacais que de l'attractivité de notre territoire tel que peuvent le démontrer le succès des fêtes et manifestations qui s'y déroulent. Avec le parc Razon et le site du Bourgaillh, Pessac dispose ainsi de parcs publics de notoriété métropolitaine.

C'est dans cet esprit de co-construction de notre Ville, à la place qui est la nôtre d'apport d'idées concrètes, que nous proposons ainsi que ce sujet soit évoqué lors de la prochaine réunion de la commission patrimoine de la Ville, début septembre.

Avec nos salutations cordiales

pour la fédération des syndicats et comités de quartier de Pessac
Dominique Lestynek, Jean-Baptiste Casenave, Jacques Da Rold